

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023/095/7.5

Feuillet n°144



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-trois, le 11 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Hautefort, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 5 septembre 2023

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	35
Votants :	44
Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, ~~Jean-Jacques DUMONTET~~, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, ~~Frédéric GAUTHIER~~, Fabien JAUBERT, Sabine BOUTINAUD, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Bernadette MERLIN représentée par Marie-France MOUTIER, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Claude SAUTIER représenté par Didier CONSTANT,

Excusés : Sylviane GRANDCHAMP excusée donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Bertrand CAGNIART excusé donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI excusé donne pouvoir à Francine BOURRA, Roland MOULINIER excusé donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Daniel BARIL excusé donne pouvoir à Jean-Marie CHANQUOI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY excusé donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Coralie DAUBISSE excusée donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU excusée donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA excusée donne pouvoir à Sabine BOUTINAUD.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Avenant à la convention 2023 avec l'association Office de Tourisme

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir,

Considérant la compétence Tourisme exercée par la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir

Considérant l'existence d'un Office de Tourisme Intercommunal à statut associatif,

Considérant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Communauté de Communes et l'association Office de Tourisme pour l'année 2023, validée par délibération n°De2023/013 du 2 mars 2023.

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023095BIS-DE
Reçu le 14/09/2023

Compte tenu de la mise en place progressive de l'EPIC Office de Tourisme depuis le 1^{er} janvier 2023, il a été nécessaire que l'association porte certaines dépenses notamment de charges salariales.




Afin de permettre de solder les comptes de l'association Office de Tourisme, il convient de modifier la contribution budgétaire de la communauté de communes à hauteur de 30 000€.

Monsieur Frédéric GAUTHIER, Président de l'association Office de Tourisme Vézère Périgord Noir se retire et ne participe pas au vote.

Monsieur Jean-Jacques DUMONTET, Trésorier de l'association Office de Tourisme Vézère Périgord Noir se retire et ne participe pas au vote.

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-  **DECIDE** d'octroyer une subvention complémentaire de 30 000€ à l'association Office de Tourisme Vézère Périgord Noir
-  **APPROUVE** l'avenant à la convention 2023 qui définit les modalités de versement de cette subvention complémentaire ;
-  **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention et tout acte en découlant.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 13/09/2023

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20230911-DE2023095BIS-DE
Reçu le 14/09/2023